

## Avis de constitution

### SOCIETE « OPTF » en abrégé « OPTF »

Siège Abidjan - Cocody - Les II Plateaux, 7e Tranche  
en face de la Clinique Saint Georges, lot N° 4159, îlot N°  
257, Section PR, Parcelle 151, 28 BP 1676 ABIDJAN 28,  
Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2025 , et enregistrés le 03/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTF » en abrégé « OPTF »

Objet :

- Service de consultation ;
- Location de matériel ;
- Vente de produits finis.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan - Cocody - Les II Plateaux, 7e Tranche en face de la Clinique Saint Georges, lot N° 4159, îlot N° 257, Section PR, Parcelle 151, 28 BP 1676 ABIDJAN

28, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) M CAMARA ANGASSA OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04437 du 16/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24362/GTCA/RC/2025 du 16/04/2025

